

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la justice

Arrêté du

05 MAI 2026

fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2026.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 96-1113 du 19 décembre 1996 modifié relatif au statut particulier du corps des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 février 1998 modifié fixant les spécialités et les règles d'organisation générale des concours pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2026 autorisant l'ouverture des concours externe et interne et fixant le nombre de postes à pourvoir pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2026,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques, ouverts au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Sylvie VELLA, directrice interrégionale, DIRPJJ SUD ;

Vice-présidente :

Mme Céline JUSSELME, directrice territoriale, DTPJJ RHÔNE-AIN-METROPOLE DE LYON ;

Membres du jury :

- Mme Aurélie AMAR, responsable d'unité éducative, UEAJ MELUN-DUGESCLIN ;
- Mme Charlotte ANGONIN, responsable d'unité éducative, UEAJ ROUEN ;
- M. Grégory BASTIE, professeur technique, correspondant insertion, STEMOTI GRENOBLE ;
- Mme Caroline BIDAUX-MAITROT, psychologue, UEMO JURA
- Mme Sylvie CHATTON-FAVRET, professeur technique communication administration bureautique, UEAJ NANCY ;

- Mme Caroline DA SILVA SOLHA, professeur technique culture et savoir de base, UEMO SAINT-NAZAIRE ;
- M. Sébastien DUDON, professeur technique hébergement-restauration organisation et production culinaires, UEAJ TOULON ;
- Mme Peggy FRECON, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ NIMES ;
- M. Salim GOUAL, professeur technique culture et savoirs de base, UEHC VILLENEUVE D'ASCQ ;
- M. Gwenael GRANGER, directeur fonctionnel, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ TARN ET GARONNE – LOT - GERS ;
- M. Jamel HEDHLI, directeur des services, UEHC NOGENT-SUR-OISE ;
- Mme Caroline HERBAUT, chargée de coordinatrice transformation écologique, DPJJ PARIS ;
- M. Sébastien LAINE, professeur technique STAPS, UEAJ ARRAS ;
- Mme Sarah LOR, directrice des services, CITE ADMINISTRATIVE ;
- M Halim MOUSSI, directeur des services, conseiller technique interrégional, DIRPJJ CENTRE-EST ;
- Mme Julie PASQUIER, directrice des services, rédactrice, DPJJ PARIS, sous-direction des missions de la protection judiciaire et d'éducation, bureau des méthodes et de l'action éducative ;
- Mme Corinne PERRODIN, directrice des services, cheffe de section parcours scolaire et d'insertion, DPJJ PARIS, sous-direction des missions de la protection judiciaire et d'éducation, bureau des méthodes et de l'action éducative ;
- M. Thierry QUEAUSLEIMAN, directeur des services, UEAJ AVIGNON ;
- M. Dominique RANC, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ AVIGNON,
- Mme Delphine ROUYER, directrice territoriale adjointe, DTPJJ MARNE-ARDENNES ;
- M Grégory SAY, professeur technique STAPS, STEMO BEZIERS ;
- Mme Katia SOKOLOWSKI, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ LENS ;
- M Phillippe TORRENTS, directeur des services, STEI-TOULOUSE ;
- M Fabien VIGIER, directeur des services, EPEI/UEHC NÎMES.

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

05 MAI 2026

Pour le garde des Sceaux, ministre de la Justice
par délégation,

Pour le Directeur de la protection judiciaire
de la jeunesse
par délégation,

Chef de bureau
du Recrutement et de la Formation


Cécile FOLEA